

Liste des documents à fournir pour la livraison de votre véhicule :

Documents indispensables pour la livraison du véhicule car nécessaires pour la demande de carte grise auprès du ministère de l'intérieur ou pour l'établissement d'un contrat de garantie.

Sans ces éléments, la livraison ne pourra avoir lieu et sera reportée du fait de l'acheteur.

*Pour sécuriser vos données, il convient d'adresser vos documents uniquement à l'adresse mail suivante : **administrationdesventes@alvergnas.com***

Tous les documents doivent être obligatoirement adressés sous 48h.

Dans le cas contraire, nous ne pourrions pas assurer les délais indiqués sur le bon de commande voire, être amenés à dénoncer ce même bon de commande

Règlement :

Afin que votre aimable règlement par virement bancaire soit effectif sur notre compte le jour de la livraison, nous vous conseillons d'effectuer votre virement au moins 4 jours avant le RDV (n'oubliez pas de noter en référence : l'immatriculation du véhicule et votre nom lors du virement). Votre RDV ne sera confirmé qu'à réception du virement sur notre compte.

Aucune livraison ne sera effectuée sur simple présentation de l'avis de virement.

Pour les Particuliers :

Pièce d'identité de l'acheteur en cours de validité : **CNI** ou **Passeport** ou **Titre de séjour**.

Justificatif de domicile au nom de l'acheteur de moins de 3 mois. **Facture de Mobile, EDF, Box, Gaz, Téléphone...**

En cas d'hébergement : il faut fournir une attestation d'hébergement + pièce d'identité et justificatif de domicile au nom de l'hébergeur.

Attestation d'assurance indiquant l'immatriculation du véhicule et le nom du titulaire de la CG.

Permis de conduire du titulaire de la CG

RIB au nom du bénéficiaire de la garantie

Procuration : En cas de Co-titulaire une Procuration manuscrite sera demandée avec la copie parfaitement lisible de la pièce d'identité de l'absent.

Pour les Sociétés :

Tampon de la société IMPERATIF le jour de la livraison. Sans le tampon la livraison sera reportée du fait de l'acheteur.

Pièce d'identité en cours de validité et permis de conduire du gérant : **CNI** ou **Passeport** ou **Titre de séjour**.

Kbis original de moins de 3 mois

Attestation d'assurance indiquant l'immatriculation du véhicule et le nom du propriétaire du véhicule.

RIB au nom du bénéficiaire de la garantie

Procuration : Le dirigeant de la société peut confier à une tierce personne les éléments précédemment cités et **une procuration manuscrite**. Le bénéficiaire devra aussi présenter son propre permis et sa propre pièce d'identité.

Dans le cas d'un financement :

Aucune procuration ne sera acceptée.

Emprunteur et co-emprunteur doivent être présents le jour de la signature de l'offre.

Date

Signature du client